

SALLE PAULINE-JULIEN

Location de la salle



La Salle Pauline-Julien met à la disposition des individus, organismes sans but lucratif, entreprises et corporations professionnelles, des espaces conviviaux et des équipements à la fine pointe de la technologie pour la tenue d'activités diverses, telles que : conférences, colloques, événements spéciaux, remises de prix, réunions d'affaires ou sociales, soirées bénéfiques, tournage, spectacles et projections cinématographiques.

La Salle Pauline-Julien réunit toutes les conditions nécessaires pour faire de votre événement une expérience agréable et enrichissante. On y trouve, à prix concurrentiels, une organisation souple, des conseils professionnels, des services de grande qualité et un soutien technique de premier plan. La compétence de son équipe et la technologie d'avant-garde dont elle bénéficie comptent bien sûr pour une bonne part dans ce succès.

Centre névralgique de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, la Salle Pauline-Julien est située au cœur du Collège Gérald-Godin, près de la Rivière-des-Prairies, à Sainte-Geneviève. Dotée d'un équipement professionnel à géométrie variable et d'une scène réversible, la Salle Pauline-Julien peut vous offrir les configurations suivantes :

- aménagée à l'italienne, elle offre la possibilité de créer une salle à capacité réduite de 150 places ou à pleine capacité de 380 places.
- aménagée en cabaret ou en banquet*, elle peut accueillir 240 personnes.

*Banquet : Frais de location de tables s'appliquent

Tarifications et services inclus :

Lors d'une configuration à l'italienne , la salle se loue pour un minimum de quatre (4) heures.	Lors d'une configuration cabaret ou banquet , la salle se loue pour un minimum de six (6) heures.
Coût régulier : 145 \$ / heure	Coût régulier : 175 \$ / heure
OBNL * , écoles primaires et secondaires : 120 \$ / heure	OBNL * , écoles primaires et secondaires : 150 \$ / heure
Dépendant de l'événement, des frais additionnels peuvent s'ajouter pour le montage et le démontage .	Dépendant de l'événement, des frais additionnels peuvent s'ajouter pour le montage et le démontage .
Après 12 heures de location dans la même journée, le tarif sera majoré de 50%.	Après 12 heures de location dans la même journée, le tarif sera majoré de 50%.

* **OBNL** : présentation obligatoire de la charte

Ces tarifs comprennent :

- La salle et une liste d'équipements de base (voir liste lus bas) ;
- 2 ressources techniques ;
- Personnel de salle requis (maximum 5 personnes) ;
- Le ménage et la sécurité ;
- Accès au foyer I et II ;
- Accès au débarcadère de la SPJ ;
- 3 places de stationnements pour le locataire ;
- 3 loges avec salle de bain complète ;
- Un salon des artistes ;
- Un accès au réfrigérateur des loges ;
- Un accès à une salle supplémentaire qui peut être convertie en loge.

Gestion du service de restauration

La Salle Pauline-Julien est l'**unique** exploitant des services de restauration par son Café des arts.

La Salle Pauline-Julien détient un permis de la RACQ. Conformément à la réglementation de la RACQ, relative aux détenteurs de permis, les locataires ne peuvent en aucun cas apporter des boissons alcoolisées dans le Collège Gérald-Godin et dans l'enceinte du théâtre, incluant les loges.

Équipements de base inclus dans la location :

Configuration à l'italienne	Configuration cabaret ou banquet *
<ul style="list-style-type: none">• 28 projecteurs fixes d'éclairage disposés selon le plan en annexe• 3 projecteurs disposés selon vos besoins• 4 microphones avec fils et pieds de micro• 1 lecteur de disques compact• 1 système de son (gauche droite)• 2 moniteurs de scène (1 retour de scène)• 1 lutrin de conférence• 1 console de son• 1 console d'éclairage programmable• 4 tables de 6'• le système de communication entre la scène et la régie• filtre de couleurs, câblage et accessoires	<ul style="list-style-type: none">• 28 projecteurs fixes d'éclairage disposés selon le plan en annexe• 3 projecteurs disposés selon vos besoins• 4 microphones avec fils et pieds de micro• 1 lecteur de disques compact• 1 système de son (gauche droite)• 2 moniteurs de scène (1 retour de scène)• 1 lutrin de conférence• 1 console de mixage 12 entrées• 1 console d'éclairage programmable• 4 tables de 6'• le système de communication entre la scène et la régie• filtre de couleurs, câblage et accessoires• 240 chaises• 40 tables bistro

*Des frais additionnels sont à prévoir pour :

- Les tables banquet ;
- Le stationnement dans les parcs ouest et sud du Collège Gérald-Godin
 - 3\$ / auto ou forfait de 200\$ /jour ;
- La location de locaux additionnels (voir liste en annexe) ;
- L'ajout de personnel technique supplémentaire ou d'heures de travail spécifiques, selon les besoins identifiés ;
- La billetterie : conception 50\$ / événement + impression - 0.20 \$ le billet ;
- Le personnel requis pour le vestiaire.

La demande d'équipements supplémentaires engendrera les frais suivants :

Éclairage

- Projecteur d'éclairage supplémentaire 10\$ / unité / jour
- Cyclorama 250\$ durée de la location
- Cyclorama et projecteurs d'éclairages dédiés 400\$ / durée de la location
- Projecteur de poursuite (inclus opérateur) 150\$ pour un bloc de minimum 4h
20\$ / h supplémentaire
- Machine à fumée 100\$/ premier jour d'utilisation
35\$ /unité/ jour additionnel
- Projecteur L.E.D. (multi-couleur programmable) 25\$ /unité / jour
10\$ / unité / jour additionnel

Sonorisation

- Microphone à fil supplémentaire 15\$ / unité / jour
- Système de son surround (6 voies) 50\$ / unité / jour
- Moniteur de scène supplémentaire 40\$ / unité / jour
- Microphone sans fil (casque ou à main) 50\$ / unité / jour
- Ensemble de retour de son pour orchestre de 4 à 7 musiciens 400\$ / jour
(Comprend : console supplémentaire, processeurs, égalisateurs & opérateur)

Vidéo

- Lecteur DVD 15\$ / jour
- Lecteur VHS 15\$ / jour
- Projecteur multimédia de 5000 lumens 200\$ / jour
- Écran fixe auto-déroulant (15'H x 28'L) Inclus avec la location du projecteur 5000 lumens
- Télévision et lecteur DVD sur charriot
- Mélangeur vidéo (plusieurs sources vidéo) 100\$ / durée de la location

Autres équipements

- Tapis de danse noir ou gris de 36 pieds par 42 pieds 600\$ / durée de la location
- Piano à queue incluant **un** accord 375\$ / durée de la location
- Accord de piano supplémentaire 135\$
- Chaise 1\$ /unité / jour
- Table bistro 2\$/ unité / jour
- Lutrin de musicien 5\$ / unité / jour

La SPJ peut louer pour le locataire des équipements supplémentaires auprès de fournisseurs spécialisés, moyennant des **frais d'administration additionnels de 15% sur le coût de location du matériel**. Si le locataire s'occupe de louer son matériel, il doit obligatoirement valider la liste des équipements avec le directeur technique de la salle.

Loi sur le tabac

Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de fumer dans la Salle ainsi que dans tous les lieux adjacents.

SOCAN

Le locataire **s'engage à payer à la SOCAN** toute taxe, droit d'auteur ou autre redevance suite à l'organisation d'une activité sous sa responsabilité. Il dégage la SPJ de toute responsabilité en regard des droits à payer.

Assurance

Le locataire doit obtenir et maintenir une assurance à ses frais, pour la durée de la location, couvrant l'ensemble de ses biens matériels contre tout dommage, que ce soit par le feu, vol ou autrement. Une preuve d'assurance doit être fournie et annexée lors de la signature du contrat.

Dépôt

Le dépôt requis est de 25% du montant total estimé de la location, payable lors de la signature du contrat. Le dépôt n'est pas remboursable.

Contactez-nous dès aujourd'hui!

Clémence Lavigne
Responsable de salle

Salle Pauline-Julien, 15615, boul. Gouin Ouest
Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8
Téléphone : 514 626-7887 # 31 • télécopieur : 514 626-0636 • cle.lavigne@pauline-julien.com